

FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

La page éditoriale

Prélèvement de plantes indigènes à des fins commerciales: des positions inconciliables?

par Patrick Nantel, président

Samedi 19 février dernier, nous étions près de 150 personnes réunies dès 9h dans l'auditorium du Jardin botanique de Montréal. Au programme, un atelier d'orientation sur le prélèvement des plantes indigènes à des fins commerciales. Organisé conjointement par FloraQuebeca, le Groupe Indigo, le ministère de l'Environnement du Québec, le Jardin botanique de Montréal et Fleurbec, cet atelier visait à échanger nos connaissances et nos perceptions sur différents problèmes que soulèvent cette pratique et différentes pistes de solution. Le public était invité à la rencontre, à laquelle participèrent plusieurs membres de FloraQuebeca, que je tiens ici à remercier chaleureusement.

Je le reconnais volontiers, certaines recommandations du livre que Gisèle Lamoureux et moi avons publié l'an dernier, «Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire», ne font pas l'unanimité. Nous nous y attendions. Peu nombreux sont les botanistes qui ont émis une opinion à son sujet, ce qui me laisse perplexe. C'est tout le contraire du côté des producteurs de plantes indigènes, dont quelques-uns ont vivement critiqué certaines positions exprimées dans le livre.

Notre livre propose principalement un encadrement gouvernemental rigoureux du commerce de toutes les plantes indigènes, alors que plusieurs lui préféreraient une forme d'autocontrôle volontaire du type code d'éthique ou certification. Nous pensons que les données sur les prélèvements ou les risques de prélèvements en milieu naturel de plantes entières justifient de commencer dès maintenant une réglementation préventive, au moins pour protéger les espèces jugées les plus vulnérables. Plusieurs pensent qu'une action gouvernementale serait, à ce stade, prématurée parce que les données sont insuffisantes et que certaines observations anecdotiques suggèrent que les prélèvements commerciaux sont peu importants.

Ces points de vue apparaissent inconciliables, mais le sont-ils vraiment? Chose certaine, une

discussion s'imposait. Plus particulièrement, il nous fallait identifier des objectifs communs aux deux points de vue. Malheureusement, j'ai gardé l'impression que l'atelier n'y est parvenu que partiellement.

Populaires ou marginales?

Au cours de l'atelier, Gisèle Lamoureux démarra la discussion en racontant comment elle en était venue à se préoccuper du prélèvement commercial des plantes indigènes à des fins horticoles ou autres. Comment, surtout, sous la pression d'horticulteurs inquiets de cette pratique, elle participa à la mise sur pied de la société FloraQuebeca. Selon Mme Lamoureux, différentes sources d'information indiquent une forte popularité et une demande potentiellement importante pour des plantes indigènes en horticulture ornementale, en particulier pour des espèces à croissance lente peu ou non rentables à produire en pépinière. De même, les quelques données difficilement obtenues sur les espèces récoltées ou risquant de l'être et sur l'ampleur des prélèvements en milieu naturel s'avèrent inquiétantes.

À la suite de cette présentation, de même que tout au long de l'atelier, certains participants objectèrent que selon leur expérience, l'intérêt pour les plantes indigènes en horticulture ornementale demeure marginal au Québec. Ceci laisse croire que le prélèvement en milieu naturel de ces plantes reste mineur. Selon certains, les plantes indigènes actuellement sur le marché proviendraient en grande partie de production en pépinières. J'aimerais bien qu'on m'explique alors pourquoi diable tant d'horticulteurs inquiets participèrent à la fondation de FloraQuebeca?

En se basant sur sa propre expérience, Isabelle Dupras, du Groupe Indigo et membre fondatrice de FloraQuebeca, décrit comment plusieurs plantes indigènes du Québec se propagent rentablement en pépinière, à partir de semences ou de boutures, par semis, division ou culture de tissus. Les méthodes actuelles per-

Parrains d'honneur

FREDÉRIC BACK,
CINEASTE

ANDRÉ BOUCHARD,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LISE CORMIER,
DIRECTRICE DU SERVICE DES PARCS,
JARDINS ET ESPACES VERTS DE
MONTRÉAL

PIERRE DANDREAU,
ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ESTELLE LACOURSIÈRE,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-
RIVIÈRES

FRED OEHMICHEN,
ARCHITECTE DU PAYSAGE, PROFESSEUR
ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

ROGER VAN DEN HENDÉ,
HORTICULTEUR, PROFESSEUR RETRAITÉ
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

PATRICK NANTÉL, PRÉSIDENT

KIM MARINEAU, VICE-PRÉSIDENTE

CLÉYNE LAFRANÇOIS, TRÉSORIÈRE

HÉLÈNE VÉRONNEAU, SECRÉTAIRE

MARIE-PIERRE CHEVRIER,
ADMINISTRATRICE

STUART HAY, COMITÉ

Comités

BULLETIN
POSTE VACANT

COMMERCE HORTICOLE DES PLANTES
INDIGÈNES
LUCIE LABBE (514) 382-8133
LABBE@SYMPATICO.CA

FLORE QUÉBÉCOISE
ANDRÉ SABOURIN (514) 430-3616
A.SABOURIN@VIDEOTRON.CA

RÉPERTOIRE DES BOTANISTES
KIM MARINEAU (514) 374-6324
VERMETTE.F@SYMPATICO.CA

Dates de tombée du volume 5
15 juin, 18 septembre 2000

Faites parvenir vos textes à
Frédéric Coursol:
floraquebeca@ireseau.com

Seuls des textes très courts seront
reçus par télécopie; les
adresser à Jacques Labrecque
(418)646-6169

Rapport de comité

Soumettre le texte, une semaine
avant la date de tombée,
à Stuart Hay:
<hays@ere.umontreal.ca>.

Répertoire de botanistes

Copies additionnelles disponibles à l'adresse de
FloraQuebeca, au prix de
5\$ chacune.

Le FloraQuebeca

Comité de rédaction

JACQUES LABRECQUE

CAMILLE ROUSSEAU,
RÉVISEUR LINGUISTIQUE

FRANÇOIS BOUDREAU,
CHRONIQUEUR

Mise en pages

JACQUES LABRECQUE
Y. BOUDREAU
GISELE LAMOREUX

Expédition

FRÉDÉRIC COURSOL

ISSN 1205-7990
DÉPÔT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC 2000
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA 2000

© 2000. Reproduction interdite sans
l'autorisation des auteurs.

mettent par exemple, de produire des plantes de taille commerciale d'asaret du Canada et d'actée rouge en 11 mois, de sanguinaire du Canada, d'aristème petit-prêchier et de thé des bois en 20 mois. Pour d'autres espèces cependant, des plantes de taille commerciale s'obtiennent beaucoup plus lentement, tels le maianthemum à grappe et le li du Canada dont le développement, depuis la graine jusqu'à une plante en fleurs requiert respectivement 36 et 48 mois en pépinière. Trois facteurs principaux limitent actuellement la production de plantes indigènes en pépinière, selon Madame Dupras: l'approvisionnement en graines fraîches, des utilisateurs (consommateurs) peu informés et l'absence de recherche. J'espère que ce dernier facteur sera entendu par ceux qui établissent les priorités de recherche en biologie végétale!

Mais l'utilisation des plantes indigènes à des fins horticoles ne représente certes pas l'unique enjeu. Deux autres utilisations devaient également être examinées dans un tel atelier: les récoltes à des fins médicinales et celles à des fins culinaires.

Plantes consommées

Selon Marie Provost, de l'herboristerie «la Clef des Champs», la diversité des produits et leur faible volume caractérisent l'herboristerie traditionnelle. D'après elle, la récolte en milieu naturel de plantes indigènes médicinales demeure marginale au Québec. Toutefois, poursuit-elle, on voit s'écouler sur le marché de grandes quantités d'organes souterrains d'espèces telles le cyripède acaule, une plante dont les populations s'avèrent extrêmement sensibles au prélèvement intégral. Mais ce matériel proviendrait pour le moment des États-Unis. Enfin, rappelle-t-elle, plusieurs plantes médicinales ont longtemps été surexploitées, tels l'hydraste du Canada et le ginseng à cinq folioles. Elles doivent désormais être cultivées, non seulement pour protéger les populations sauvages, mais aussi pour assurer l'approvisionnement.

Pour ce qui est des plantes indigènes comestibles, nous disposons de très peu de données, d'après M. Le Gal (Le Gourmet Sauvage), principalement parce que l'activité n'est soumise à aucun contrôle. Une quinzaine de cueilleurs en feraient une activité commerciale au Québec, selon lui, recherchant principalement les bleuets et les têtes de violon (matteuccie fougère-à-l'autruche). La restauration, principalement la régionale, constitue la porte d'entrée de nouvelles plantes comestibles, dit-il. Se fiant sur la croissance du marché des aliments spécialisés, M. Le Gal prévoit une croissance importante de la demande pour des plantes sauvages comestibles. Selon lui, afin d'assurer une pérennité à leur ressource, les cueilleurs devraient se doter et respecter un rigoureux code d'éthique.

Rappelons que plusieurs plantes comestibles ou médicinales font l'objet d'un prélèvement partiel plutôt qu'intégral: lorsque seules des

parties aériennes intéressent les cueilleurs, les prélèvements endommagent moins les populations, en théorie, que la récolte de plantes entières ou de leurs parties souterraines. Néanmoins, les récoltes partielles ne sont pas sans effets; en l'absence de suivi, déterminer des taux durables de récolte pose un défi considérable. Surtout si plusieurs cueilleurs s'approvisionnent dans les mêmes populations.

Par ailleurs, certains croient que la consommation de plantes comestibles ou médicinales entraînent potentiellement des prélèvements plus fréquents (et donc plus dommageables à long terme pour les populations) que pour des plantes qui seraient destinées à une utilisation ornementale. C'est qu'en principe, à l'inverse d'une plante consommée, une plante transplantée en jardin ou en pépinière n'a pas à être «remplacée» chaque année.

Importance du commerce

À quelques reprises, certains participants ont dit croire que des activités tels l'agrandissement de carrières, l'étalement urbain et la circulation des véhicules hors-route (VHR) en milieu naturel ont détruit ou risquent de détruire beaucoup plus de plantes que les prélèvements commerciaux. On pourrait certainement allonger la liste des causes potentielles de destruction; en tenir compte demeure évidemment important. Cependant, comme l'a rappelé M. Léopold Gaudreau en conclusion de l'atelier, l'existence d'une cause d'érosion de la diversité biologique qu'on juge importante, mais sur laquelle on n'a pas de pouvoir, ne justifie pas de rester indifférent aux causes qui paraissent moins importantes mais sur lesquelles on peut agir. Mais, certains participants l'ont suggéré, le gouvernement se rendrait ridicule en contrôlant rigoureusement la récolte de certaines espèces tout en laissant, par exemple, les VHR les détruire.

Cela semble aller de soi que la conversion ou la destruction des habitats des plantes indigènes, en particulier les forêts du sud du Québec, risque plus que toute autre activité humaine de contribuer à l'appauvrissement de la flore. Mais dispose-t-on de plus de données à ce sujet que pour les prélèvements? Bien entendu, bon nombre d'entre nous avons assisté à des destructions lamentables de surfaces forestières au profit de développements domiciliaire ou commercial. Par contre, des données indiquent une augmentation nette, depuis quelques années, de la superficie des forêts dans le sud du Québec. Il s'agit évidemment de forêts jeunes qui n'abritent pas nécessairement toutes les espèces qui nous intéressent ici, mais qui forment néanmoins des habitats potentiels. De plus, d'autres données indiquent qu'une proportion importante de la croissance des zones résidentielles et des parcs industriels s'est faite au dépens de terres agricoles déjà déboisées.

Suite et fin à la page 3

par André Sabourin

Activités, événements, avis

Le 6 novembre 1999, nous avons tenu notre réunion d'automne. Le premier sujet de discussion concernait le nouveau nom du comité, que certains trouvent un peu redondant et trop semblable à FloraQuebeca. Cependant, lors du vote, la majorité des 14 personnes présentes s'est prononcée en faveur du maintien du nom de Flore québécoise.

Ensuite, nous avons parlé de nos projets d'excursion pour l'an 2000. Six excursions ont été proposées, dont trois s'étalant sur des fins de semaine de deux ou trois jours. Nous avons fixé les dates des trois premières (voir dates et lieux à l'agenda ci-contre):

-Île Sainte-Hélène: nous allons y observer ce qui reste d'intéressant de la flore printanière.

-Boisé d'Anjou: nous allons aussi inventorier la flore printanière, surtout les espèces rares; le dernier boisé de cette ville est menacé.

-Notre-Dame-du-Laus: lors de cette suite de l'an dernier, nous projetons de visiter une tourbière et un escarpement dans des zones de marbre.

-Parc du Bic: cette excursion aura pour base le

camp du Cap-à-l'Original.

Une autre excursion est prévue en septembre, à l'île des Cascades, près de Dorion.

Enfin, nous avons discuté de notre projet de faire un guide de terrain des plantes rares du sud du Québec. Ce projet, qui a débuté en avril 1999, consiste à décrire brièvement les 250 espèces menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, qui se trouvent au sud du 47^e de latitude, en mettant l'accent sur les particularités de chacune, et les différences d'avec les plantes voisines. Les textes seront d'une dizaine de lignes environ, accompagnés d'illustrations. Le ministère de l'Environnement propose d'en faire un projet complémentaire à l'élaboration de ses fiches d'information. Le nom du guide serait: *Guide des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du Québec méridional*. Dix personnes sont impliquées dans ce projet, et environ 45 espèces étaient déjà décrites lors de notre réunion du 29 janvier dernier.

Prochaine réunion régulière du comité: 15 avril prochain. ♦

♦ ♦ ♦

En bref du ministère de l'Environnement

Deux nouvelles réserves écologiques en 1999

par Francis Boudreau

La réserve écologique Léon-Provancher, constituée en avril 1999, est la 59^{ième} réserve écologique du réseau québécois de réserves écologiques. Comme son nom l'indique, cette réserve honore l'abbé Léon Provancher, botaniste et entomologiste, né à Bécancour en 1820. D'une superficie de 484 ha, elle se situe entre la rive nord du lac Saint-Paul et l'autoroute 30 dans la municipalité de Bécancour. Des tourbières, marais et marécages occupent près de la moitié de la superficie du site. L'érable argenté domine la plaine d'inondation du lac Saint-Paul. L'érable à sucre, associé aux caryer, chêne et tilleul, se trouve sur les milieux calcaires bien drainés. La flore compte plus de 660 espèces, parmi lesquelles 18 plantes menacées ou vulnérables, dont la carmantine d'Amérique, une espèce désignée menacée y atteignant sa limite nord de répartition. Deux insectes, dont le micocoulier occidental est l'hôte spécifique, y furent observés: l'agrite du micocoulier et le papillon du micocoulier.

La réserve écologique Rivière-aux-Brochets, la 60^{ième} réserve écologique, fut constituée en

décembre 1999. D'une superficie de 126,17 ha, cette réserve se situe à l'embouchure de la rivière aux Brochets; elle borde la Grande Baie de la baie Missisquoi, à l'extrémité nord du lac Champlain, dans les municipalités de Saint-Armand et de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River. Cette réserve écologique protège un marécage tourbeux dominé par l'érable rouge associé au frêne noir et au frêne de Pennsylvanie. Une érable à érable argenté borde la tourbière sur les rives sablonneuses. Les forêts sont dans un excellent état de conservation. Une plante menacée ou vulnérable, l'*Eragrostis hypnoides*, y pousse dans un groupement à scribe américain et à spartine pectinée.

Renseignements supplémentaires et documentation

Communiquez sans frais avec le Centre d'accueil et de renseignements, ministère de l'Environnement Région de Québec: 643-3121 ou 521-3830. Ailleurs au Québec: 1-800-561-1616. Télécopieur: (418) 646-5974. Courriel: <info@mef.gouv.qc.ca>. Site internet du Ministère: <www.menv.gouv.qc.ca> ♦

15 avril

Flore québécoise. Jardin botanique, salle B.354.A, 14h.

7 mai

Flore québécoise: excursion à l'île Sainte-Hélène. Sortie du métro Île-Sainte-Hélène, 10h.

13 mai

Assemblée générale annuelle de FloraQuebeca. Centre de la Montagne, 11h (excursion) et 13h.

14 mai

Flore québécoise: excursion au boisé d'Anjou. Sortie sud du métro Crémazie (covoiturage), 10h.

17 juin (à confirmer)

Rendez-vous botanique, Ministère de l'Environnement. Tourbières de la région de Québec.

8 et 9 juillet

Flore québécoise: excursion à Notre-Dame-du-Laus. S'inscrire auprès de Frédéric Coursol, 819-623-1729 <floraquebeca@ireseau.com> (covoiturage).

En août

Flore québécoise: excursion au parc du Bic. S'inscrire auprès de Laurent Brisson, 450-663-5637 <labrisso@videotron.ca> (covoiturage).

♦ ♦ ♦

Éditorial (suite)

Ensuite, parmi les espèces jugées rares au Québec, peu se sont réellement raréfiées; elles sont rares pour diverses raisons qui n'ont rien à voir avec leur utilisation ou celle de leur habitat. Deux espèces font exception: le ginseng à cinq folioles et l'ail des bois. Qu'ont-elles en commun? Je vous laisse deviner.

Partout dans le monde, les espèces végétales qui ont enregistré un déclin significatif sont principalement celles depuis longtemps utilisées par diverses sociétés humaines à des fins médicinales, culinaires, ornementales, artisanales, industrielles ou autres. Comment éviter le plus efficacement leur disparition? C'est LA question. ♦

Lu Mont Albert

Un gentil et joli livre vient de paraître. Un hymne d'amour au mont Albert, préparé par un de ses amants. Tous les autres amants du mont Albert ne pourront qu'aimer ce petit livre.

Personnellement, ses magnifiques photos de paysages m'ont ramenée avec joie sur l'inoubliable plateau chéri. Ma jeunesse, etc...

Mais ce n'est pas un guide d'identification. Il comporte toutefois plusieurs photos de plantes, certaines spectaculaires, d'autres plus ordinaires (il est vrai que là-dessus, je suis exigeante).

Le livre se présente comme une randonnée, à travers différents habitats. Un souci de protection guide aussi l'auteur, qui signe à la fois les textes et les photographies.

Jean-Philippe Chartrand. 1999. Le mont Albert: la randonnée floristique. Les Éditions Carpe diem, Cap-Chat, Québec. 96 pages, photos couleur, reliure spirale.

Commandes postales: C.P. 167, Cap-Chat est, QC, G0J 1G0. 16.40\$ (incluant taxe, poste et manutention). ♦

♦ ♦ ♦ Réseau d'observations phénologiques: Plantwatch 2000

Plantwatch est un programme de l'Alberta Wildflower Survey qui a pour but de suivre annuellement la phénologie d'une quinzaine d'espèces à floraison printanière. Il permet de prendre conscience des différences existant entre les diverses régions géographiques, ainsi que des variations annuelles pour une même région. Il aide également à percevoir les changements climatiques.

Les espèces étudiées ont été choisies à cause de leur facilité d'identification et de leur vaste répartition géographique. Celles à observer au Québec sont: l'*Amandanchier canadiensis*, le *Dryas integrifolia*, le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*), le trille blanc (*Trillium*
suite page 5

Lu / La Garance voyageuse Plantes invasives

par Gisèle Lamoureux

Un thème en vogue depuis quelques années, chez les botanistes et chez FloraQuébec! La revue *La Garance Voyageuse* consacre un numéro complet à ce sujet, qui fait de plus en plus couler d'encre.

Le néologisme plantes invasives (si proche de l'anglais — ah! ces Français) est préféré dans la revue à pestes végétales ou à plantes envahissantes. Le terme ne désigne pas les pestes classiques des jardins, mais «les espèces exotiques ayant un comportement colonisateur vis-à-vis des milieux naturels autochtones».

La revue traite du sujet avec des exemples de partout dans le monde, même du Québec! «Nos» plantes deviennent invasives... ailleurs: herbe-à-poux, élodée du Canada, vergerette du Canada, vigne-vierge, phytolaque, jonc ténu, verge-d'or du Canada, cerisier tardif. J'apprends, par exemple, que des campagnes d'éradication de l'herbe-à-poux existent aussi en Europe.

La salicaire pourpre

Un dossier de 4 pages traite de *La salicaire, ange ou démon*. Elle y est considérée comme invasive «principalement dans le nord-est des États-Unis et au Québec». Personnellement, j'avoue être encore à la recherche de salicaire en milieu naturel ici. Je ne connais pas la situation autour de Montréal, mais aux environs de Québec, dans Charlevoix et le Bas-Saint-Laurent, je ne la vois qu'en milieu anthropique. Bien que parfois il s'en trouve, sans que ce soit catastrophique, entre la forêt et les étangs créés par les barrages de castors (permettez-moi de considérer comme non naturels, les étangs créés par Canards illimités, principal instigateur de cette campagne d'éradication).

Et que penser de cet insecte dont l'article annonce une introduction possible pour contrôler cette plante? Ne risque-t-il pas de devenir à son tour une peste, comme l'est actuellement le forficule (perce-oreille), introduit pour contrôler les insectes des vergers? Je n'ai pas besoin de forficules dans ma salle de bain et je trouve le principe malsain et risqué, d'introduire un organisme pour combattre une introduction précédente!

Quant à l'éradication de la salicaire, une étude autour du lac Saint-Pierre, dans les années 1940 (*Revue d'Oka*), a prouvé que plus on s'acharne à l'arracher, plus elle repousse. Je ne mettrais pas une cenne là-dessus: c'est une réussite biologique trop forte pour mon petit portefeuille.

Quant aux herbicides... d'après mon intuition, y-vont-tout-tuer-avant-d'en-venir-à-boutte! À noter: le ministère de l'Agriculture du Québec a refusé de considérer cette plante comme nuisible à l'agriculture et de l'inclure dans son *Règlement sur les mauvaises herbes*.

Différents points de vue

Un billet d'un membre du comité de rédaction de *La Garance Voyageuse* ajoute une sourdine. «Des milieux naturels autochtones», c'est bien beau, «Or en Europe tous les milieux sont le résultat ou subissent plus ou moins fortement l'influence de l'homme». C'est bien ce qu'il m'avait semblé. Alors? Existe-t-il vraiment des plantes invasives en Europe s'il n'existe pas de milieux naturels? «La crainte de l'étranger peut prendre de nombreuses formes», dit-il.

Et puis, que pensez-vous de cette définition? «spontané: adj. synonyme d'indigène. Le terme de subspontané s'emploie pour des espèces introduites se reproduisant parfaitement dans leur région d'adoption. Subspontané est alors synonyme de naturalisé». Il me semble qu'ici, au Québec, spontané est plutôt synonyme de sauvage et comprend les indigènes et les naturalisées. Nous réservons «subspontané» aux plantes cultivées ou introduites qui se ressemment d'elle-même (*Flora laurentienne*), sans vraiment s'échapper de culture et devenir sauvage; le persil peut-être?

L'édito suggère de suivre l'exemple de ce pépiniériste qui «a retiré de son catalogue, en expliquant le motif, les pestes végétales les plus agressives». Cela ne rejoint-il pas une des recommandations de *Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire*: retirer des catalogues horticoles les plantes nuisibles à l'agriculture?

Alors? Oui, il vaut la peine de se procurer cette revue. Elle apporte beaucoup d'information agréablement vulgarisée, des sujets de discussion, des nouvelles de là-bas et des dessins jolis ou humoristiques... ce qui est rare en botanique. Surtout qu'on s'ennuie un peu des quelques trop rares articles de botanique de Franc-Vert, de Forêt-Conservation et de *La revue de la Société des Amis du Jardin Van den Hende*.

La Garance Voyageuse, Hiver 1999. Abonnement 1 an, 4 nY 170 Francs français (par avion); 2 ans: 280 FF. 48370 St-Germain-de-Calberte, France. <garance@wanadoo.fr>

Pour ce seul numéro: 40FF plus 4FF de frais de port. Paiement possible par mandat international sur Compte chèque postal 3 287 89 A Montpellier. ♦

Enfin! un véritable emblème floral

par Gisèle Lamoureux

Oui, vous avez bien lu. C'est officiel maintenant... et légal d'affirmer que l'iris versicolore est l'emblème floral du Québec.

Le ministre Perreault a choisi de passer à l'histoire, en déposant un projet de loi à cet effet, le 11 mai 1999. L'Assemblée nationale l'a adopté, le 28 octobre, et la lieutenant-gouverneur l'a sanctionné, le 5 novembre de la même année. Au bout de presque 40 ans d'efforts, tant de la part du milieu de la botanique, des fonctionnaires, que des ministres, le résultat est là. Ça nous enlève un poids sur les épaules.

Et l'histoire se termine... par des bouquets d'iris, envoyés au nom de FloraQuebec et Fleurbec, par Célyne Lafrance et Gisèle Lamoureux, à Lucien Bouchard et Robert Perreault.

De la fierté

À nous maintenant d'être fiers de notre emblème floral, d'en parer souvent nos corsages et nos boutonnières, d'en orner nos par-

terres, de faire la promotion de cette spectaculaire fleur d'ici.

Mais, surtout, à nous d'en prendre soin, de la protéger, dans son habitat... ce qui exclut le prélèvement intégral de la plante, à des fins commerciales. Il faut plutôt inciter à sa production en pépinières, à partir de graines, ce qui est facile et rapide à faire. Du travail en vue, pour les horticulteurs.

Une fleur d'ici comme emblème



Fleurbec, Gisèle Lamoureux

Bonne Fête nationale, célébrez l'iris. Éprouvez enfin de la fierté, à la vue de ce bel emblème, fleurissant nos terres, nos lacs et nos cours d'eau. ♦

Grosse-Île, suite et fin...?

par Jacques Labrecque

La fin de semaine du 4 et 5 juillet 1998, le Comité flore québécoise a réalisé un inventaire des plantes vasculaires menacées ou vulnérables de la Grosse-Île. L'automne dernier, Parcs Canada a publié le rapport final de cette excursion¹.

L'inventaire a permis de découvrir quatre espèces rares ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: l'arabette de drummond, la dryoptère fougère-mâle, la gratiole du saint-laurent et le trioste orangé. De plus, cette visite ainsi qu'une sortie supplémentaire en 1999, ont permis de trouver deux nouveaux hybrides: un entre la dryoptère fougère-mâle et la dryoptère à sores marginaux (première mention pour le Québec) et l'autre entre la dryoptère fou-

gère-mâle et le *Dryopteris carthusiana* (première mention pour l'Amérique!). Combien d'autres merveilles nous attendent encore sur cette charmante île?

J'en profite pour remercier chaleureusement tous les participants, et plus particulièrement Jacques Cayouette et Kim Marineau qui m'ont aidé dans la rédaction du rapport.

1. Labrecque, J., J. Cayouette et K. Marineau. 1999. Inventaire et localisation des plantes d'intérêt des milieux terrestres. Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais. Parcs Canada, Unité de gestion de Québec, service de protection et conservation. 50 pages.

Une copie du rapport a été offerte à chacun des participants. Des photocopies peuvent être obtenues en s'adressant à J. Labrecque. ♦

par Patrick Nantel

Gisèle Lamoureux, membre de l'Ordre du Canada

À Ottawa, le 9 février dernier, Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada et son Excellence John Ralston Saul présidaient la cérémonie de remise d'insignes de l'Ordre du Canada, à leur résidence de Rideau Hall. Une soixantaine de personnes furent honorées à cette occasion, pour leurs réalisations exceptionnelles dans divers domaines. Parmi elles, figurait Gisèle Lamoureux, auteure et éditrice bien connue de livres de vulgarisation en botanique, membre fondatrice et première présidente de FloraQuebeca. Toutes nos félicitations, Gisèle!

«Cet honneur, je le partage avec mes collègues et amis du groupe Fleurbec», déclara-t-elle, en public comme en privé. «Une telle récompense représente pour moi un stimulant pour continuer à travailler, mais elle implique aussi une responsabilité par rapport à nos ouvrages et nos interventions à venir», confie-t-elle.

Rappelons que toute personne peut proposer la candidature de quelqu'un qui s'est distingué. Institué en 1967, l'Ordre du Canada rend hommage aux personnes qui ont mérité la reconnaissance de la nation. Tous les Canadiens y sont admissibles et les nominations font suite à une recommandation du Conseil consultatif de l'Ordre, présidé par le juge en chef du Canada. Pour plus d'information: www.gg.ca. ♦

Plantwatch 2000 (suite)

grandiflorum) et le lilas commun (*Syringa vulgaris*). Pour plus d'information, ou si vous désirez vous joindre à ce réseau d'observateurs, visitez leur site Web: www.devonian.ualberta.ca/pwatch. (L. Stepnisky et E. Beaubien, adapté et traduit par F. Courso) ♦

Pursh explore le Haut-Canada en 1816

par Jacques Cayerette

À Joseph Ewan (1909-1999)

Joseph Ewan était sans contredit le meilleur historien de la botanique en Amérique du Nord et le spécialiste de Pursh^{1,2}. Il est malheureusement décédé en décembre dernier, à un âge fort respectable. Un jour, je lui avais fait part de mes découvertes sur Pursh et lui disais que je voulais attendre d'en savoir davantage pour publier. Il m'a répondu qu'il valait mieux publier de petites études séparées, mais détaillées, que d'attendre de connaître toute l'histoire au complet. C'est finalement ce qui m'a décidé à écrire sur les cinq dernières années que le botaniste Pursh a passées dans le Haut et le Bas-Canada.

Dans son étude sur Pursh¹, Ewan disait que ce qui l'avait stimulé à documenter les dernières années de sa vie, c'était la quasi-absence d'information sur le sujet. Il a raison, les sources primaires sont rares ou disparues, les témoignages de ceux qui l'ont côtoyé, botanistes et autres, peu nombreux et parfois contradictoires. Pursh a perdu ses collections et probablement ses notes, dans un incendie peu de temps avant de décéder à Montréal, en 1820. Mais, il reste suffisamment de faits à raconter pour que l'histoire soit intéressante.

L'itinéraire de Pursh

Frederick Traugott Pursh (1774-1820) est un allemand d'origine qui s'est vite passionné pour les sciences naturelles. En 1799, il s'amène aux États-Unis pour y recueillir des plantes utiles. Après 12 ans d'exploration du territoire – il aurait parcouru plus de 10 000 km à pied – et grâce à ses contacts auprès de nombreux botanistes et naturalistes éminents, il avait accumulé suffisamment d'information pour écrire une flore continentale nord-américaine. Il se retrouve à Londres en 1811 pour compléter sa documentation et y publier son *Flora Americae Septentrionalis*, qui paraît en décembre 1813. Jusqu'à ce point, son itinéraire est assez bien documenté^{1,2}. Par la suite, c'est plus compliqué.

Retour en Amérique: premier projet

Joseph Ewan³ a trouvé au British Museum un document non daté mais de la main de Pursh, qu'il aurait produit en Angleterre peu après (?) la publication de sa flore. Il s'agit d'un prospectus décrivant un projet d'exploration du Nouveau-Mexique et de la Californie pour en connaître les plantes et les principales ressources naturelles. Le projet comprenait deux botanistes, Pursh et Thomas Nuttall (1786-1859) et devait être patronné par des mécènes. Il ne s'est pas matérialisé pour des raisons inconnues, probablement en raison des conflits récents entre l'Angleterre et les États-Unis.

Deuxième projet: Selkirk et la colonie de la rivière Rouge

Il semble que la tentative suivante de Pursh pour revenir en Amérique ait été la bonne. Toujours à Londres à la suite de la publication de sa flore, Pursh fait la connaissance de Thomas Douglas (1771-1820), le cinquième comte de Selkirk. Ce Lord Selkirk avait déjà établi des colonies écossaises dans les Maritimes et au Haut-Canada, et avait commencé à en développer une autre dans la vallée de la Rouge, qui deviendra Winnipeg par la suite. Pursh qui veut revenir en Amérique pour y explorer des régions qu'il n'a pas couvertes auparavant, est vivement intéressé. Selkirk invite Pursh en 1814 à être son botaniste pour cette aventure. On sait aussi que Joseph Banks (1743-1820) recommande Pursh dans une lettre datée de la fin décembre 1815.

On ne sait pas exactement quand Pursh s'est amené au Canada d'alors. D'après les sources de Joseph Ewan³, le botaniste était encore à Londres le 15 février 1816. Il aurait quitté pour le Canada après cette date et aurait signé un contrat avec Selkirk à Montréal, le 3 juin suivant, en vue de dresser un inventaire des richesses naturelles non seulement de la région de la rivière Rouge, mais aussi des territoires parcourus pour s'y rendre. Ses dépenses étaient payées et il recevait un salaire mensuel de 30\$, que Madame Pursh pouvait récupérer.

Le problème, c'est que d'autres sources, non primaires cependant, indiquent que Pursh était déjà au Canada en 1815. William Sheppard (1784-1867), un riche marchand de bois de Québec, botaniste amateur et ami de Pursh, prétend que ce dernier est arrivé au Canada en 1815⁴. On peut douter de l'exactitude de cette information, car Sheppard avait 80 ans quand il a prononcé son allocution auprès du *Montreal Natural History Society*, en 1864,⁵ et il s'est mépris sur d'autres dates dans le même discours.

Par contre, David Don⁶, secrétaire du botaniste anglais Aylmer Bourke Lambert (1761-1842), signalait qu'il avait reçu des spécimens de trois espèces de pyroles, *Pyrola asarifolia*, *P. chlorantha* et *P. elliptica* du Haut-Canada de Pursh «during his travels in 1815». Il faudrait retrouver ces envois de Pursh dans l'Herbier Lambert, maintenant dispersé. Il y aurait des chances aux Herbiers de Kew, du British Museum (BM) ou de Manchester. Lambert fut le protecteur de Pursh durant son séjour à Londres, et pratiquement l'éditeur de sa flore. Pursh a continué d'envoyer des spécimens à Lambert après son retour en Amérique et ce dernier en conservait un compte-rendu dans sa copie personnelle de la flore de Pursh. Cet exemplaire annoté des mains de Lambert et de Don existe encore et se trouve maintenant dans une bibliothèque aux États-Unis (Amherst College). Est-ce que David Don se serait trompé d'année, 1816 au lieu de 1815? Il fut pendant longtemps bibliothécaire et conservateur de l'Herbier Lambert. Don a présenté sa communication sur les pyroles en 1821 et il serait étonnant qu'il ait pu se tromper sur un évènement aussi récent.

Ainsi, Pursh était peut-être déjà rendu au Haut-Canada en 1815. En juin 1816, il signe son contrat avec Selkirk et la Compagnie de la Baie d'Hudson. Malheureusement, quelques jours plus tard, le leader de cette expédition est assassiné, et le projet tombe à l'eau. À l'époque, la tension était très vive entre les Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et la récente colonie de la rivière Rouge tombait en plein territoire convoité par la Compagnie du Nord-Ouest.

Pursh à la rivière Rouge?

On ne sait pas vraiment ce que Pursh a fait par la suite, mais il semble qu'il aurait voyagé quand même vers le nord-ouest après que l'expédition parrainée par Selkirk fut abandonnée. On le découvre par le témoignage du géologue américain Benjamin Silliman⁷ (1779-1864), fondateur et éditeur de la revue *American Journal of Science and Arts*, qui a rencontré Pursh à l'automne 1819, lors d'un voyage au Bas-Canada. Sur le bateau qui les menait de Sorel à Montréal, Silliman aurait appris que Pursh avait poussé ses explorations vers les Grands Lacs et même au-delà, d'abord avec des membres de la Compagnie du Nord-Ouest, et ensuite par lui-même, pour éviter les conflits. Pursh, assisté par des Amérindiens dans ses longues randonnées à pied, a découvert plusieurs espèces nouvelles qu'il a ensuite décrites et illustrées, n'attendant que l'occasion de retourner en Europe pour les publier dans une éventuelle *Flora Canadensis*.

L'indication d'un voyage de Pursh à la rivière Rouge se trouve peut-être dans ce qui suit. Lors de sa visite en Outaouais en 1827, le botaniste américain Abner Benedict (Voir *FloraQuebeca*, 3(2): 9) rapporte qu'il a vu dans le jardin d'un certain William Teasdale de Saint-André-d'Argenteuil, un *Lonicera* que Pursh a trouvé près de la «Red River». Comme il y a près de Saint-André un petit affluent de la rivière du Nord qui se nomme «Red River», j'ai longtemps cru qu'il s'agissait de ce cours d'eau. J'en suis moins sûr maintenant. Quel intérêt Teasdale aurait-il eu à cultiver chez lui un chèvrefeuille qui poussait tout près de Saint-André, alors qu'un spécimen venant de la région de la rivière Rouge au Manitoba, ou trouvé le long du trajet pour s'y rendre, me semble plus intéressant et exotique. D'ailleurs, Benedict fait référence à ce chèvrefeuille, dans son article, après avoir décrit sommairement les territoires inexplorés au nord-ouest de l'Outaouais. Il ne mentionne pas de quelle espèce de *Lonicera* il s'agit, mais comme il distingue les genres *Lonicera* et *Xylosteum*, et qualifie ce chèvrefeuille de «beautiful species, splendid plant», il est probable que l'arbuste du jardin de Teasdale soit un *Lonicera dioica* que Pursh connaissait bien ou *L. hirsuta* qui était nouveau pour lui.

Encore des chèvrefeuilles

Pursh semble avoir eu une prédilection pour les chèvrefeuilles. Ernie Schuyler de Philadelphie m'a montré, en 1998, une récolte de Pursh empruntée à l'Herbier BM. Il s'agit d'un spécimen de *Lonicera hirsuta*, daté du 17 juillet 1816. Joseph Ewan, qui l'avait examiné auparavant, prétendait que la date inscrite était erronée, et qu'il fallait lire 1806 au lieu de 1816. Il croyait que c'était le type de *Caprifolium ciliatum* (= *Lonicera ciliata*) décrit par Pursh, en 1813, et que ce spécimen avait été récolté près de la côte du Pacifique lors de l'expédition de Lewis et Clark. Selon Schuyler, ce ne peut être le cas, parce que *Lonicera hirsuta* ne pousse pas dans la région explorée par Lewis et Clark à cette date. Je suis d'accord avec lui, la date du 17 juillet 1816 serait correcte et la récolte du *Lonicera* aurait été faite beaucoup plus à l'est. Pursh a peut-être cueilli ce chèvrefeuille lors d'un voyage vers le nord-ouest, soit en Outaouais ou plus loin, en Ontario, mais peut-être pas au Manitoba où *L. hirsuta* est rare.

Par ailleurs, W. J. Hooker (1785-1865), dans son *Flora Boreali-Americana*, cite une récolte de *Lonicera hirsuta*, «Canada, Pursh», que lui a communiquée Madame Sheppard de Québec. C'est peut-être un double de cette récolte du Haut-Canada.

Une espèce indicatrice, *Houstonia canadensis*

En 1841, dans le deuxième volume du *Flora of North America* de Torrey et Gray, on trouve une mention intéressante sous *Houstonia ciliolata* (= *H. canadensis*): «Canada, Pursh in herb. Lamb.». Asa Gray (1810-1888), qui a examiné l'Herbier

canadien de Pursh chez Lambert à Londres en 1839, est sûrement responsable de cette information.

Au Canada, *Houstonia canadensis* ne se trouve qu'en Ontario, sur les formations calcaires en bordure du lac Ontario, mais aussi à la péninsule de Bruce et aux îles Manitoulin. Certains auteurs mettent en doute la nature de cette espèce et l'assimilent parfois à une variété de *Houstonia longifolia*.

Cette récolte de Pursh, qu'il faudrait retracer dans les herbiers d'Angleterre, indique que Pursh a herborisé aux Grands Lacs. S'il a suivi la route des voyageurs et des commerçants vers l'Ouest, il aurait pu récolter cette *Houstonia* au lac Huron. S'il a remonté le Saint-Laurent, il aurait fait sa découverte au lac Ontario ou près des chutes Niagara, où elle a été signalée depuis. Asa Gray connaissait bien *H. ciliolata* que son ami Torrey avait décrit en 1824. On peut ainsi présumer de la justesse de son identification et de son information.

Les notes de Sheppard

William Sheppard a écrit deux articles sur les plantes du Bas-Canada. À l'occasion, il mentionne leur présence au Haut-Canada⁷. Comme il avait en main des spécimens et des manuscrits de Pursh, il les utilise pour ses commentaires. Parfois Pursh est référé directement, comme pour *Sisyrinchium mucronatum* (= ? cette espèce ou *S. montanum*): «growing on the shores of Lake Huron, according to Pursh». *Lilium philadelphicum* est également signalé pour le lac Huron, mais sans l'autorité de Pursh. Trois autres espèces sont localisées au Haut-Canada, *Allium canadense* et *Juniperus virginiana* au lac Ontario, et *Quercus lyrata* (? *Q. alba, bicolor* ou *macrophylla*) pour le haut Saint-Laurent. Les autres sont plus générales (Upper Canada) : *Corylus americana*, *Platanus occidentalis*, *Quercus alba* et *Q. macrocarpa* ; ce dernier est attribué à Pursh. Il est fort possible que ces mentions résultent toutes, ou en partie, des voyages de Pursh en Ontario autour de 1816.

Il existe à l'Herbier Gray (GH) un double d'une récolte de Pursh provenant de l'Herbier Sheppard, ainsi libellée : «Canada, Pursh Col., 1816». Elle correspond à *Rubus pubescens* et appartient peut-être à cette série de récoltes du Haut-Canada.

D'autres indices?

Au GH il y a d'autres récoltes de Pursh, non datées celles-là, provenant de l'Herbier canadien de Pursh chez Lambert. Ce dernier a peut-être échangé ou distribué ces spécimens à Asa Gray entre 1839 et 1842, l'année de la vente aux enchères de l'Herbier Lambert. Trois des spécimens retracés n'apportent pas d'information concluante à prime abord. Ce sont trois espèces boréales, *Calamagrostis stricta*, *Dryopteris fragrans* et *Leymus mollis*, qui pourraient bien provenir d'une localité du nord-est que Pursh aurait visitée par la suite, ou d'Anticosti par

exemple. Jusqu'à maintenant, *Dryopteris fragrans* n'a pas été signalé pour Anticosti. Habituellement, les récoltes de Pursh d'Anticosti sont bien identifiées à cette entité géographique (GH et autres mentions).

Il est possible également que ces trois récoltes proviennent du voyage de Pursh aux Grands Lacs. Les trois espèces mentionnées se trouvent toutes sur les rives du lac Supérieur, par exemple. Pour compléter cette information, il faudrait vérifier de quelle sous-espèce de *Calamagrostis stricta* il s'agit et, surtout, retracer d'autres spécimens de ce type au GH et ailleurs.

Voilà ce qui ressort des informations que j'ai découvertes sur les allées et venues de Pursh au Haut-Canada. Dans une prochaine chronique, on verra le résultat des herborisations de Pursh au Bas-Canada, dans les régions de l'Outaouais, de Montréal et à Anticosti.

Références

1. Ewan, J. 1952. Frederick Pursh, 1774-1820, and his botanical associates. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, 96: 599-628.
2. Ewan, J. 1979a. Introduction to the facsimile reprint of Frederick Pursh's *Flora Americae septentrionalis*. — J. Cramer, Vaduz.
3. Ewan, J. 1979b. Frederick Pursh's «Prospectus of an expedition to New Mexico» and California (1814?). — *Huntia*, 3: 83-86.
4. Sheppard, W. J. 1864. [Address to the Montreal Natural History Society]. — *The Canadian Naturalist and Geologist, New Series*, 1: 53-57.
5. Don, D. 1826. A monograph of the genus *Pyrola*. — *Memoirs of the Wernerian Natural History Society, Edinburgh*, 5: 220-246.
6. Silliman, B. 1825. [Footnote]. Page 269 in W. J. Hooker. On the botany of America. — *American Journal of Science and Arts*, 9: 263-284.
7. Sheppard, W. J. 1831. Notes on some of the plants of Lower Canada. — *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 2: 39-64. ♦

Consignes aux auteurs

Transmettre les manuscrits par courrier électronique: documents annexés — de préférence en Word6. Seuls des textes très courts seront reçus par télécopie.

Les textes courts ont plus de chances d'être publiés. À titre indicatif: colonne étroite: 1600 caractères (250 mots), colonne large: 2300 caractères (350 mots).

Nous ne soumettons des épreuves qu'en cas de corrections substantielles de notre part.

Formatage-Typographie

Nous devons défaire tout formatage (gras, souligné, retrait). S'en tenir au minimum:

- Titres et sous-titres: précéder d'une marque de paragraphe supplémentaire. Ailleurs: marques de paragraphe simple.

- Italique: seulement aux noms latins et aux signes de ponctuation et parenthèses qui leur sont immédiatement accolés. Utiliser l'italique aussi pour les titres de publications, de lois, etc.

- Vraies apostrophes: 'et non le symbole des minutes'; guillemets français «et» (non "et"), absence d'espace entre le mot et les guillemets.

- Aucune espace avant un signe de ponctuation. Une seule espace après un signe de ponctuation. Une espace insécable avant %, \$ et les symboles de mesures.

Noms de plantes

Nom français seulement, sauf s'il diffère trop du nom latin et qu'il y a risque de confusion. Ajouter alors le nom latin. Utiliser les noms de Fleurbec ou de Marie-Victorin. Tous les noms français de genre et les épithètes spécifiques commencent par une minuscule (voir *FloraQuebeca* (2):10 et (3):6-8).

Noms des plantes désignées ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: utiliser les noms adoptés dans *Noms français de 229 espèces*. Si l'espèce n'y figure pas, utiliser le nom latin adopté par Lavoie, 1992. ♣

Convocation Assemblée générale annuelle

Vous êtes tous/toutes cordialement invités/ées à participer à l'assemblée générale annuelle de FloraQuebeca,

le samedi 13 mai 2000

à la Maison Smith, au Centre de la Montagne du mont Royal,
1260 chemin Remembrance (accès par Camillien-Houde ou Côte-des-Neiges).

Présidée par Patrick Nantel, botaniste-écologiste et président de FloraQuebeca.

11h00 L'assemblée sera précédée par une visite du parc du Mont-Royal, sur le thème «écologie et histoire du Mont-Royal». Nous serons guidés par un naturaliste du Centre de la Montagne. Départ de la Maison Smith.

12h00 Lunch à la cafétéria du lac des Castors

13h00 Accueil pour l'Assemblée générale annuelle, à la Maison Smith
Mot d'ouverture (Patrick Nantel, président)
Mot de bienvenue (président du Centre de la Montagne)

13h30 Assemblée générale - première partie
Élection du président de l'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée
Adoption de l'ordre du jour
Bilan des activités de l'année 1999
Bilan financier

14h00 Conférence
Monsieur Jacques Labrecque, botaniste au Ministère de l'Environnement:
«Une nouvelle liste de plantes vasculaires menacées ou vulnérables au Québec»

14h30 Pause santé

15h00 Élection du conseil d'administration

16h00 Fin de l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée sera suivie de la première (et courte réunion) du nouveau conseil d'administration et des responsables de comités.

FORMULAIRE D'ADHÉSION

1^{er} janvier au 31 décembre 2000

FLORAQUEBECA

RETOURNEZ À:

445, RUE DU PORTAGE
MONT-LAURIER, QC J9L 2A1

Nouveau membre ☐ Renouvellement ☐ nYde membre:

Nom Prénom
Adresse App.
Ville Prov. Code postal
Téléphone (.....) Télécopieur (.....)
Courriel Mac ou PC Date de naissance

J'aime les plantes sauvages ☐ Je les connais bien ☐ Je gagne ma vie en horticulture ☐ en botanique ☐

Type de cotisation: Individu ou société* 15 \$ ☐ Familiale* 20 \$ ☐ Don:

* Indiquer le nom du représentant de la société:

* Cotisation familiale: Indiquez le nom du conjoint, ainsi que le nom et l'âge des enfants de moins de 18 ans

Conjoint
Enfant /âge Enfant /âge

J'aimerais participer comme bénévole aux activités des comités suivants:

☐ Bulletin ☐ Commerce horticole de plantes indigènes ☐ Conseil d'administration
☐ Flore Québécoise ☐ Répertoire de botanistes ☐ Représentation lors d'exposition

États financiers de Flora Quebeca

Bilan comparatif

	au 99/12/31	au 98/12/31
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	4 114,23	5 570,76
Part sociale	5,00	5,00
Comptes clients	0,00	130,00
TOTAL ACTIF A COURT TERME	4 119,23 \$	5 705,76 \$
PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Comptes fournisseurs	1 236,83	0,00
TOTAL PASSIF A COURT TERME	1 236,83 \$	0,00 \$
AVOIR		
SURPLUS		
Surplus accumulé	5 705,76	2 289,60
Surplus de l'exercice	(2 823,36)	3 416,16
TOTAL SURPLUS	2 882,40 \$	5 705,76 \$
PASSIF ET AVOIR	4 119,23 \$	5 705,76 \$

État des résultats comparatifs

	au 99/12/31	au 98/12/31
REVENUS		
Cotisations des membres	1 700,00	3 085,00
Dons	275,00	390,00
Autres revenus	0,00	45,00
Vente de chandails FloraQuebeca	80,00	695,00
Subvention gouvernement du Québec	0,00	3 000,00
Levée de fonds Frédéric Back	0,00	1 303,00
TOTAL REVENUS	2 055,00 \$	8 518,00 \$
CHARGES		
Panneau d'exposition	762,84	0,00
Emblème floral	620,38	0,00
Certification plantes médicinales	0,00	500,00
Frais de télécommunications	501,54	576,27
Assemblée générale	203,01	224,30
Dépliants	111,57	0,00
Bulletin	530,84	160,06
Papeterie	180,50	51,00
Abonnements	0,00	80,00
Services postaux	435,68	559,25
Services de secrétariat	1 500,00	1 500,00
Frais pour le tirage	0,00	441,86
Chandails	0,00	837,25
Frais généraux	32,00	171,85
TOTAL CHARGES	4 878,36 \$	5 101,84 \$
(Perte nette) Bénéfice net	(2 823,36)\$	3 416,16 \$

CES ÉTATS FINANCIERS
SERONT PRÉSENTÉS
LORS DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE
DE FLORAQUEBECA.
LE 13 MAI 2000.
VOS COMMENTAIRES
SERONT APPRÉCIÉS.